

Rapport de jury d'admission

Concours interne

Ingénieur d'études, de recherche et de formation

Branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage)

Emploi type : Chargé(e) d'animation et d'ingénierie en formation tout au long de la vie

Session 2018

1. Nature de l'épreuve d'admission

Il s'agit d'une « *Audition par le jury des candidats admissibles, portant, d'une part, sur leurs connaissances générales et, d'autre part, sur leurs connaissances techniques, et le cas échéant, administratives relevant de l'emploi type correspondant aux emplois mis au concours. Pour conduire cette audition, qui débute par un exposé du candidat sur son parcours et son expérience professionnelle d'une durée maximale de 5 minutes, le jury dispose d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation établis par le candidat conformément au modèle disponible sur le site internet du ministère de l'enseignement supérieur dédié aux inscriptions* ».

Durée : 30 minutes, dont 5 minutes maximum pour l'exposé du candidat. Coefficient 4

2. Réunion préparatoire du jury

Les auditions ont été précédées d'une réunion préparatoire destinée à harmoniser le fonctionnement du jury. La Présidente du jury réaffirmant l'égalité de traitement entre les candidats et l'impartialité du jury, cette réunion avait pour objectif de préciser les principaux critères sur lesquels l'évaluation des candidats pouvait se fonder conformément à l'arrêté définissant la nature de l'audition.

Il a été rappelé que les candidats disposaient de 5 minutes maximum et qu'il convenait d'arrêter ceux d'entre eux qui dépasseraient le temps imparti. Mais si l'exposé était plus court, il a été décidé de poursuivre l'audition par des questions, dès la fin de l'exposé.

Une grille d'évaluation a été arrêtée en commun, la sélection se faisant sur :

- Le contenu et la forme de l'exposé
- Le parcours et l'expérience professionnelle du candidat
- L'adéquation à l'emploi-type et à la fiche de poste.

Le jury disposait d'une part, de la fiche de l'emploi type REFERENS J2A41 (Chargé-e d'animation et d'ingénierie en formation tout au long de la vie) et d'autre part, du profil de poste.

Les compétences attendues portaient principalement sur les compétences métier spécifiques à l'ingénierie de formation et à la gestion de projets de formations à distance (pilotage fonctionnel et budgétaire de la conception, outils numériques et méthodes pédagogiques,...)

Il a également été décidé d'évaluer les connaissances générales attendues d'un ingénieur d'études (notions sur la fonction publique, les établissements publics, les marchés publics, notions budgétaires...).

Le jury a souhaité répartir les thématiques des questions entre chaque membre du jury, en fonction de son expérience.

Le jury a ensuite procédé à la lecture des curriculum vitae et lettre de motivation de chacun des candidats. Le jury a pu constater que ces documents avaient été travaillés de manière très satisfaisante par les candidats.

3. Déroulement de l'épreuve et attentes du jury

Le jury a reçu deux candidats à l'épreuve d'admission. Les entretiens se sont déroulés dans le respect des heures de convocation et de la durée exacte de l'épreuve.

Le jury attendait une parfaite maîtrise du temps consacré à l'exposé. Il convient de ne pas se perdre à vouloir détailler toute son expérience professionnelle.

Un exposé clair et synthétique doit mettre les qualités en valeur et manifester la motivation pour le poste. Il est conseillé aux candidats de mettre en avant les compétences qu'ils ont acquises. Il est par ailleurs évident de rappeler qu'annoncer et suivre un plan permet au candidat d'être plus convaincant et au jury de mieux suivre la démonstration du candidat.

Lors de la seconde partie de l'audition, l'ensemble des candidats a fait preuve de capacité d'écoute du jury.

L'aptitude aux fonctions a été appréciée par quelques mises en situation, en lien avec les activités décrites dans la fiche de poste. Les candidats doivent veiller à convaincre le jury de leur capacité à tenir le poste sur lequel ils se positionnent. A ce titre, ils doivent démontrer leur intérêt pour la structure d'accueil et faire preuve d'un minimum de connaissances sur son mode de fonctionnement et son bilan d'activité.

Il est enfin recommandé aux candidats de faire preuve de curiosité pour l'Administration et la Fonction publique. A titre d'exemple, alors que le concours vise l'entrée dans la Fonction publique d'Etat, les candidats ne peuvent méconnaître les droits et obligations d'un fonctionnaire ou les valeurs du service public.

Les candidats ne connaissent pas assez le statut des ITRF et des établissements publics d'exercice susceptibles d'accueillir des ingénieurs d'études.

En conclusion, le jury a regretté que les connaissances administratives et financières de base mais aussi la maîtrise de l'environnement professionnel immédiat ne soient pas suffisantes.

Muriel Dubois
Présidente du jury